

Saint-Lo-Coutances-Cherbourg

ouest-france.fr du 15 décembre 2022

Quotidien Ouest-France du 16 décembre 2022

199 mots

Vers la fermeture de l'école Les Roquettes

Le 30 juin dernier, à l'issue de deux heures de débat grâce à la pétition citoyenne, le conseil adoptait le Schéma directeur des écoles publiques prévoyant à la rentrée 2023 la transformation de l'école Les Roquettes en un service public d'animation extrascolaire. À l'issue du vote, Nicolas Vivier de la Coopérative citoyenne soulevait l'irrégularité possible du vote et avait donc saisi le préfet. Ce dernier vient de rendre ses conclusions. Noureddine Boussemame, maire adjoint à la citoyenneté en a donné lecture au conseil municipal mercredi soir. Et de citer la réponse du préfet qui « ne relève pas d'irrégularité dans la manière dont le conseil municipal a eu à se prononcer ».

« Les choses ont donc été faites dans le respect des règles », se félicite le maire, Benoît Arrivé. « Et conformément à la réglementation, le conseil aura donc à acter la fermeture de l'école, le moment venu puisque nous confirmons notre volonté de transformer cette école en un centre de loisirs. Le rôle de la collectivité est de s'occuper de l'ensemble des enfants de Cherbourg-en-Cotentin, ils sont 5 000, avant, pendant et après l'école, plus le mercredi et les vacances scolaires. Pour cela, il faut des locaux adaptés. »